



Traité Kilaïm

Michna 5 - Chapitre 1

הַצָּנוֹן וְהַגָּפוֹץ [נ"א: וְהַגָּפוֹס],
הַחֲרָדָל וְהַלֶּפֶס, וְדִלְעָת וְגִיט עִם הַמַּצִּית וְהַרְמוּצָה,
אֶף עַל פִּי שְׂדוּמִין זֶה לָזֶה,
כֻּלָּאִים זֶה בָּזֶה.

Le radis et le nafouts (voir Michna 3), la moutarde et le marrube (également appelé ballote noire), et la courge grecque avec la [courge] égyptienne ou [avec] la « cendrée » (voir Michna 2) bien qu'ils se ressemblent, sont des mélanges interdits l'un avec l'autre.



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions